



L'ACMC poursuit ses activités avec des effectifs réduits



Bruce Macdonald

Notre conseil d'administration a pris la décision difficile d'interrompre les activités de gestion active de l'ACMC en avril dernier, après avoir soigneusement examiné la réussite de la mise en œuvre et l'évolution de la Norme canadienne 24-101 ainsi que les futurs besoins de notre secteur. Nous avons fait d'importants progrès à l'égard du traitement direct en concentrant les efforts du secteur et des organismes de réglementation sur l'appariement des opérations institutionnelles.

L'interruption des activités suit son cours. Anna Brill, Glenn Macpherson et Alan Hutton ont achevé leur travail respectif auprès des divers comités afin de s'assurer que la lancée se poursuive. J'aimerais leur présenter des remerciements, en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration, par rapport à leur engagement vis-à-vis du dossier de l'appariement des opérations institutionnelles et de leur attitude positive pendant cette période de transition. Leur contribution a permis au secteur de mettre en œuvre avec succès la Norme canadienne 24-101 et ils ont joué un rôle clé auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour obtenir le report de deux ans du passage prévu des délais d'appariement des opérations institutionnelles de midi le lendemain de l'opération à minuit le jour de l'opération.

Nous sommes également reconnaissants de la contribution apportée par les nombreux membres des comités, par mes prédécesseurs au conseil d'administration et par les membres du personnel qui ont précédé l'équipe actuelle. Nous devrions tous être fiers des améliorations apportées à l'efficacité et à l'interopérabilité de nos marchés des capitaux dont nous sommes les maîtres d'œuvre. 🍁

Message du directeur général et vice-président du conseil d'administration



Allan Hutton

Le temps est venu d'éteindre pour la dernière fois la lumière de nos bureaux. Merci pour les innombrables heures consacrées et pour le partage de votre remarquable talent qui nous ont aidé à accomplir notre mission, c'est-à-dire « l'amélioration de la capacité concurrentielle des marchés des capitaux canadiens par l'intermédiaire d'une tribune d'experts du secteur qui offre un leadership et une direction à la communauté financière ». L'usage du traitement direct ne cesse de croître et le progrès relatif à l'appariement des opérations institutionnelles est significatif.

Ces améliorations rendent les marchés des capitaux canadiens plus compétitifs à l'échelle mondiale et plus efficaces grâce à un profil de risque plus bas. Notre secteur est en meilleure position pour répondre aux prochaines demandes, et ce, grâce à nos efforts collectifs.

suite à la page 2



À l'avenir, consultez notre site Web à l'adresse www.ccma-acma.ca pour les dernières nouvelles concernant les données statistiques, les mises à jour et les activités de rencontres pour le secteur.

Dans ce numéro

- 1 L'ACMC poursuit ses activités avec des effectifs réduits
- 1 Message du directeur général et vice-président du conseil d'administration
- 2 Perspective du côté vendeur au sujet des blocs (regroupements) d'opérations
- 4 Appariement des opérations institutionnelles
- 4 Message du directeur des programmes
- 4 Message de la directrice de bureau



Message du directeur général et vice-président... (suite)

Nous avons élevé ensemble le niveau de coopération et de collaboration et donné un élan à l'interopérabilité dans tout le secteur. Le côté acheteur, le côté vendeur, les gardiens, les organismes de réglementation et les fournisseurs d'infrastructure ont individuellement et collectivement contribué à l'atteinte des objectifs bénéfiques à toutes les parties concernées. L'expérience s'est révélée réussie et enrichissante.

Comme nous l'avons mentionné dans notre bulletin de mai, en raison de l'accomplissement de la plus grande partie du travail et de la volonté des membres du secteur et d'autres associations de continuer sur cette lancée, la gestion active de l'ACMC a été interrompue. Nous avons fermé la porte du bureau pour la dernière fois le 31 juillet, comme prévu.

Les membres du conseil d'administration se réuniront en septembre pour mettre un terme à leurs domaines de responsabilités respectifs et accepter les lettres de démission de tous, sauf quelques personnes qui continueront leur travail afin que la personne morale soit maintenue. Lorsque le besoin de répondre à des enjeux opérationnels qui touchent tout le secteur se présentera, et s'il se présente, le conseil d'administration remettra l'ACMC en fonction.

Des réunions de comités et de groupes de travail seront tenues en septembre et en octobre comme l'énonce le calendrier proposé ci-après. Le site Web de l'ACMC www.ccm-a-cmc.ca demeurera actif et sera transformé en lieu de conservation de données statistiques, de mises à jour et d'activités de rencontres pour le secteur.

Prochaines réunions prévues cet automne :

Sous-comité des gardien	- le 16 septembre 2008
Sous-comité du côté vendeur	- le 17 septembre 2008
Sous-comité du côté acheteur	- le 18 septembre 2008
Conseil d'administration	- le 22 septembre 2008
Président et vices-présidents	- le 24 septembre 2008
Groupe de travail ACVM/secteur	- réunion prévue pendant la 2 ^e semaine d'octobre 2008

Continuez d'investir des efforts pour que les marchés des capitaux demeurent sains et prospères, et ce, en poursuivant l'augmentation de l'usage du traitement direct et de l'appariement des opérations institutionnelles. Votre soutien aux groupes de travail permanents du côté acheteur, du côté vendeur, des gardiens et des organismes de réglementation est essentiel. Nous sommes parvenus à faire une différence et il vous revient désormais de préserver ces gains et de les faire fructifier. 🍁

Perspective du côté vendeur au sujet des blocs (regroupements) d'opérations

Le côté vendeur favorise les blocs (regroupements) d'opérations pour le règlement des opérations institutionnelles sur titres. Nous reconnaissons que la négociation de bloc de titres et les blocs d'opérations ne sont pas des activités directement liées. Il n'y a ni interdépendance, ni corrélation particulière entre la négociation de bloc de titres et les blocs d'opérations. Voici une explication afin que tous puissent partager une perspective semblable.

Une négociation de bloc de titres porte sur le regroupement d'un plus petit nombre d'ordres (possiblement pour des comptes multiples) visant une valeur donnée, dont la gestion revient à un ou plusieurs gardiens. Une négociation de bloc de titres est soumise à un seul courtier-contrepartiste par un gestionnaire de placements à des fins d'exécution. (Il n'est pas nécessaire que les comptes clients sous-jacents soient divulgués au courtier-contrepartiste. Cet anonymat est privilégié par certaines institutions.)

La confirmation du gestionnaire de placements et le règlement de l'opération nécessitent des attributions aux comptes clients individuels pour chacun des gardiens. Les attributions peuvent être émises d'un compte à un autre pour chacun des gardiens ou les instructions peuvent être utilisées à des fins de négociations multiples de blocs (regroupements) de titres pour un gardien donné.

Chaque gardien doit connaître les détails d'attribution pour inscrire adéquatement les transactions par date de règlement, surtout si des calculs quotidiens de prix sont nécessaires (par exemple, la valeur liquidative). Ces renseignements sont fournis par le côté acheteur.

Un bloc (regroupement) d'opérations correspond à une unique instruction de règlement s'adressant à un courtier-contrepartiste précis pour un gardien précis qui regroupe un nombre de transactions et leurs

suite à la page 3

Perspective du côté vendeur au sujet des blocs... (suite)

valeurs avec le même identificateur de valeur transigée le même jour de bourse pour la même date de règlement. (Ces transactions regroupées sont, en règle générale, traitées au moyen d'un compte générique ou d'un compte de contrôle chez le gardien). La valeur transigée concerne divers comptes de garde, ce qui nécessite l'attribution aux comptes individuels indiquée par le gestionnaire de placements.

Tous les gardiens peuvent traiter des instructions relatives à des blocs d'opérations. Les gardiens ont recours à différents niveaux d'automatisation pour traiter les attributions liées à la transaction pour les comptes de garde appropriés. Le compte du gardien pour le traitement des instructions de bloc d'opérations est uniquement utilisé par le gestionnaire de placements. Ce compte de contrôle doit avoir un solde nul pour chaque bloc d'opérations afin que les instructions pour la totalité des attributions afférentes au bloc soient traitées avec exactitude.

Nous savons que les entreprises d'investissement effectuent les règlements en blocs et les attributions de nombreuses façons. Il n'y a aucun consensus sur la meilleure méthode. Nous préconisons une entente mutuelle à l'égard du format et du mécanisme qui tiennent le mieux compte de l'efficacité des saisies d'opérations en amont et de la confirmation par les courtiers et les gardiens respectifs, qu'elles soient effectuées avec ou sans l'aide d'un dispositif d'appariement.

Les entreprises du côté vendeur croient que les entreprises du côté acheteur sont plus susceptibles d'effectuer les règlements en blocs. Les gardiens et les gestionnaires de placements ne s'entendent pas tous à l'effet que les blocs d'opérations accélèrent l'appariement des opérations institutionnelles ou que ceux-ci diminuent leurs efforts de travail spécifiques et les coûts d'opération afférents. Les entreprises du côté acheteur constatent souvent les avantages des blocs d'opérations lorsqu'il y a trois attributions ou plus pour toute opération.

Certaines de ces entreprises sont des gestionnaires de fonds, mais la majorité sont des entreprises offrant des services de conseils en placement aux particuliers par la gestion de portefeuille autorisée.

Le comité du côté vendeur travaille donc activement à démontrer les avantages au plus grand nombre possible d'entreprises du côté acheteur afin d'augmenter l'utilisation des instructions de blocs d'opérations.

Nous y voyons les avantages suivants :

- ♦ Il y a moins de négociation et de transactions au comptant dans la salle des marchés des entreprises du côté acheteur et du côté vendeur;
- ♦ La gestion de la trésorerie et le rapprochement au niveau de la garde sont plus simples pour nos services de post-marché respectifs;
- ♦ La saisie des opérations à la CDS par un courtier-contrepartiste est plus précise et plus rapide, permettant au gardien ou au fournisseur de services d'appariement de confirmer l'opération dans les délais prévus d'appariement des opérations et produisant ainsi une incidence positive sur les résultats d'appariement des opérations institutionnelles déclarés par les entreprises du côté acheteur;
- ♦ Les coûts du fournisseur sont moins élevés pour les entreprises du côté acheteur qui font appel aux fournisseurs de services d'appariement.

Nous, le côté vendeur, sommes conscients que la perception est que le courtier-contrepartiste est le seul à tirer profit des blocs d'opérations. Nous comprenons que cela peut avoir des conséquences sur des routines efficaces établies touchant parfois plusieurs gardiens qui ont des capacités différentes. Nous voulons travailler avec nos entreprises clientes et leurs gardiens afin d'éviter les interruptions et d'améliorer l'appariement.

De plus, nous sommes conscients que certaines entreprises du côté acheteur se soucient de la trop grande taille que certains blocs pourraient avoir pour certains courtiers-contrepartistes, ou le fait que ces derniers ou le gardien ne détiennent pas assez de positions à la CDS pour que le gardien effectue le règlement du montant du bloc. Ces situations peuvent être minimisées ou évitées grâce à une gestion opportune et solide du processus, où toutes les parties communiquent comme des associées au cours du processus.

Dans l'ensemble, nous ne voulons pas occasionner plus de complexité. Nous voulons plutôt rendre le règlement des opérations plus rapide et plus précis, ce qui bénéficierait à toutes les parties dans le processus d'appariement des opérations. Ensemble, nous voulons améliorer la feuille de résultats d'appariement des opérations de nos entreprises clientes et supprimer toute nécessité de déclaration à l'égard de la Norme canadienne 24-101. 🍁

Du 1^{er} au 3 octobre 2008, la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) accueillera le 8^e séminaire de l'*Americas' Central Securities Depository Association (ACSDA)*, à Toronto (Canada), au The Sutton Place Hotel. Pour obtenir le programme du séminaire ou pour vous inscrire, veuillez visiter l'adresse <https://secure.hostdmc.com/acsd/home.cfm>.



Appariement des opérations

La Norme canadienne 24-101 exige que la CDS documente les taux de saisie et d'appariement et qu'elle les déclare mensuellement aux organismes de réglementation. Conjointement à cette divulgation d'information, l'ACMC publie trois fiches de rendement (en anglais seulement) sur son site Web afin d'aider les entreprises qui divulguent l'information à mesurer leur rendement vis-à-vis du rendement global pour le secteur.

La fiche de rendement de la CDS est un sommaire des taux de saisie et d'appariement autant pour la quantité d'opérations que pour la valeur de celles-ci. Les résultats sont répartis selon le délai de rangement, du règlement le jour même de l'opération au règlement le troisième jour. Les règlements exigeant plus de trois jours sont regroupés dans une catégorie unique. Depuis mai, la CDS a intégré plus de statistiques à la fiche au sujet des règlements le lendemain de l'opération et le deuxième jour après l'opération, qui montrent le nombre et le pourcentage des opérations saisies et appariées avant midi et avant minuit.

L'ACMC crée deux fiches de rendement. L'une contient les données d'un mois en particulier et énumère les trois segments clés pour la majorité des opérations : celles réglées le jour même, le lendemain de l'opération avant midi et le lendemain de l'opération avant minuit. La partie supérieure de la fiche de rendement montre un sommaire des quantités de titres de participation, de titres d'emprunt et des deux types de valeurs combinés. Ces taux communiqués représentent les résultats globaux pour tous les adhérents de la CDS.

Dans la partie inférieure de la fiche, les résultats de la saisie et de l'appariement des opérations consistent en une moyenne mobile de trois mois pour l'adhérent spécifique ayant le plus gros volume d'opérations. Ces analyses portent normalement sur quatre entreprises différentes, soit les deux maisons de courtage de valeurs ayant les plus grands volumes de saisie d'opérations et les deux gardiens ayant les plus grands volumes d'appariement d'opérations.

L'autre fiche de rendement illustre les progrès réalisés et s'intitule « *Change* » (modifications). Cette fiche montre les progrès des six derniers mois et montrera bientôt les progrès des douze derniers mois. Elle contient également les données des segments clés pour la majorité des opérations, c'est-à-dire celles réglées le jour même, le lendemain de l'opération avant midi et le lendemain de l'opération avant minuit.

Les fiches de rendement actuelles peuvent être consultées sur le site de l'ACMC, dans la section « Quoi de neuf » et toutes les fiches de rendement sont affichées dans la partie « Mesure de rendement » du site. Nous savons que de nombreuses entreprises utilisent ces renseignements à diverses fins de production de rapports comparatifs. Pour cette raison, l'ACMC continuera de publier ces indicateurs mensuels sur son site Web.

Pour toute question, veuillez communiquer avec l'ACMC par courriel, à l'adresse info@ccma-acmc.ca ou par téléphone, au 416 815-2046. 🍁

Progrès réalisés relativement à l'appariement des opérations institutionnelles entre juillet 2007 et juillet 2008 (Taux établis en fonction du volume – comparaison après un an)

	Moyenne du secteur			
	Opérations saisies le jour même au plus tard à 23 h 59	Opérations appariées le jour même au plus tard à 23 h 59	Opérations saisies le lendemain au plus tard à 23 h 59	Opérations appariées le lendemain au plus tard à 23 h 59
Titres de participation et d'emprunt combinés - juillet 2007	39,77 %	17,00 %	80,76 %	66,49 %
Titres de participation et d'emprunt combinés - juillet 2008	65,90 %	32,61 %	91,53 %	86,47 %
Amélioration	73,87 %	84,39 %	89,23 %	80,02 %
Titres de participation seulement - juillet 2007	38,89 %	15,95 %	82,14 %	68,85 %
Titres de participation seulement - juillet 2008	64,55 %	30,25 %	91,33 %	86,56 %
Amélioration	74,34 %	85,70 %	90,81 %	82,29 %
Titres d'emprunt seulement - juillet 2007	44,51 %	22,70 %	73,39 %	53,74 %
Titres d'emprunt seulement - juillet 2008	75,73 %	49,28 %	92,95 %	85,87 %
Amélioration	68,78 %	73,42 %	80,44 %	67,87 %

Veillez noter : La répartition pour le lendemain de l'opération à midi n'est pas disponible pour juillet 2007.

Message du directeur des programmes

Par Glenn MacPherson

Je suis arrivé au printemps dernier, dans les premiers jours suivant la promulgation de la Norme canadienne 24-101. Le travail de mes prédécesseurs était bien documenté et il m'a été relativement facile de reprendre les dossiers et d'interagir dans les situations où je pouvais apporter une valeur ajoutée. Je suis très reconnaissant du soutien continu des membres des comités.

C'aura été une affectation très intéressante, pendant laquelle plusieurs améliorations ont été apportées grâce à la collaboration graduellement renforcée entre les trois parties à l'appariement.

Merci à tous pour votre patience, votre soutien et votre sincérité. 🍁

Message de la directrice de bureau

Par Anna Brilli

Comme dit l'adage, toute bonne chose a une fin. J'ai sincèrement apprécié la période où j'ai travaillé à l'ACMC et j'ai particulièrement aimé faire la connaissance des membres de divers comités, des groupes de travail et du conseil d'administration. Je profite de cette occasion pour vous souhaiter à tous beaucoup de succès dans vos prochaines entreprises. Pour ma part, j'ai commencé un nouvel emploi à Gestion de placement TD le 7 juillet dernier.

Merci à tous, les quatre dernières années furent mémorables. 🍁

Les nouveaux courriels

Alan Hutton
ahutton@ccma-acmc.ca

Glenn MacPherson
gmacpherson@ccma-acmc.ca

